



« BELLE DE VILAINE »

koanten ar gwilen

Reconstruction à l'authentique d'une chaloupe pontée à cul rond et pavois ajouré de 1887 de la baie de Vilaine.
Classé Bateau d'Intérêt Patrimonial

Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine
Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS
Tél. : 06 47 75 52 32
Courriel : belledevilaine56190@gmail.com
Site : <http://www.belledevilaine.fr>

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire
du 25 février 2022

Excusés avec procuration : Benoît Nardon, Hélène Leblanc, Jérôme Granboulan, Geneviève et André Pautremat, Jean-Marie Geffray, Robert Thomas.

Excusés : Lebrun Olivier, Sylvain Mayet

Les pouvoirs ont été donnés aux différents membres présents du Conseil d'administration (2 maxi par personne).

Le Président remercie les nombreuses personnes présentes et la municipalité pour le prêt de la salle.

La dernière AG ordinaire a eu lieu le 31 janvier 2020

RAPPEL

En raison de l'absence d'AG en 2021 due au Covid, le président rappelle quelques dates.

- Rappel convoyage au chantier du Guip 8 octobre 2018
- En plus du devis initial, des travaux supplémentaires sont signés avec le chantier du Guip en décembre 2018.
- Fin de l'affaire Guy Thiery courant 2018.
- AG : 1 février 2019.
- CA du 11 avril 2019 : projets après la remise à l'eau imminente. Le Bureau est reconduit dans son intégralité.
- Sinistre suite à la remise à l'eau catastrophique par le chantier du Guip le 22 avril 2019.
- Été 2019, suite au sinistre, obligation de changer le moteur et importante remise en état du bateau. Pas de navigation en 2019.

RAPPORT MORAL

2020

- AG 31 janvier 2020 : le point sur la restauration terminée (roofs installés par le chantier du Guip de Brest au port de Billiers) - Problème d'assurance - Consultation d'un avocat, Yann Nothumb.
- CA 18 février 2020 : projet de Billiotines de la mer avant Vilaine en fête - Le Bureau est reconduit dans son intégralité - Résolution d'assignation si pas d'accord amiable.
- Mars 2020 : début du confinement - toutes les manifestations seront annulées
- CA par mail du 24 mars 2020 : décision de l'assignation :

« Le Conseil d'Administration consulté par voie électronique pour cause de confinement constate aucune issue amiable puisque les experts ne se sont pas entendus sur les chiffrages. Par conséquent,

le Conseil d'Administration décide d'engager la procédure et de confier la défense de ses intérêts à Maître Yann Nothumb, avocat à Lorient. »

- Juin 2020 désignation de M. Bossé comme expert par le tribunal de Vannes
- 9 Août 2020 : début des navigations qui seront peu nombreuses et réservées aux « Adhérents Groupe »
- 9 septembre 2020 : réunion contradictoire sur le bateau et au chantier Marine Performance avec le Chantier du Guip, son expert et son avocate, l'expert M Bossé, l'association et son avocat.
- Jupes de mâts, révision hélice, changement de l'arbre moteur lors du carénage été 2020.

2021

- Pas d'AG en 2021.
- CA le 13 février 2021 : accord avec la Fondation du Patrimoine concernant les tranches de souscriptions et la prolongation. Nouvelle aide financière de la FdP de 5 500€.
- Pas de travaux au niveau du hangar avant que la procédure judiciaire soit finalisée (question finances).
- Bon carénage en avril - Installation du groupe froid - Installation de la descente et poursuite des aménagements autour de celle-ci.
- 3 interventions du chantier du Guip pour maintenance du pont.
- Modification du contrat plaisance (9 mois de tractation).
- Décès de Michel et de Stéphane tous deux membres du Conseil d'Administration.

Bilan adhésion et navigation :

- 30% d'augmentation des adhésions en 2021 par rapport à 2020.
- Une grande majorité d'adhérents «Groupe».
- Trois sorties de groupe ont été réglées sous forme de souscription.
- Une trentaine de jours navigués en 2021 (25% de plus qu'en 2020).
- En raison des règles sanitaires, les sorties en mer ont été principalement des sorties avec des groupes constitués.
- Augmentation des sorties pour l'île Dumet pour favoriser la navigation à la voile (demande des adhérents).
- Augmentation de la disponibilité des skippers.

Adhésion 2022 (CA du 8 décembre 2021) : il est décidé de maintenir, pour la dernière fois, le tarif des cotisations individuelles mais d'augmenter, un peu, les cotisations «Groupe».

Sympathisant adulte : 35€, enfant : 15€ - Actif : 30€

Groupe 1 journée : 350€ - Groupe ½ journée : 200€ - Groupe WE : 750€

RAPPORT FINANCIER 2020 - 2021

L'année 2021, au niveau du résultat courant, est nettement plus satisfaisante qu'en 2020 : 31% de plus en adhésions, un bon bénéfice fête (inexistant en 2020 à cause du Covid). Voir les documents ci-joints).

Le vérificateur aux comptes, François Batard, n'a pas d'observation et de réserve à formuler. Il certifie la régularité et la sincérité des comptes 2020 et 2021 de l'association. (voir documents ci-joints).

Bilan souscription et restauration

Souscription : budget retenu 102 871€ (pas de motorisation).

Nous avons récolté 48 645€ et obtenu 8 500€ de fonds propres de la Fondation. Au niveau des factures émises, la souscription est quasiment terminée. Elle peut se poursuivre jusqu'à ce que toutes les factures soient réglées (voir ensuite problème judiciaire) afin de payer les plus values.

Restauration : budget total 119 737€ - Subvention 51 498€ Auto financement 14%.

Bilan judiciaire

Pas de rapport de l'expert depuis le 9 septembre 2020.

Relance de l'accord amiable envisagé.

Vote sur les rapports d'activités et financiers

Le rapport moral et le rapport financier 2020 et 2021 ont été approuvés à l'unanimité.

PROJETS 2022

- Maintenance

Un gros travail sur les mâts, les haubans, drisses, écoutes et poulies à réaliser au hangar.

Fin de la descente et du coffre moteur à réaliser.

Finalisation des portes autour de la descente.

Fixation des radeaux de survie sur le pont.

Au moment du carénage, il faudra remplacer les passe-coques.

Carénage : sortie du bateau le jeudi 7 avril 2022.

- Navigation

Beaucoup de fêtes maritimes sont relancées, il faudra faire un choix pour continuer les sorties « adhérents » en priorité.

Participation à Vilaine en Fête.

- Site et Blog : à voir en urgence pour le remettre à jour

- Assurance hangar : trouver un autre assureur

- Déménagement : retour au local situé grand' rue à partir du mois d'avril. Le local a été entièrement restauré par les agents municipaux.

- Inauguration des travaux de restauration : il faut attendre la fin de la procédure judiciaire qui permettra de clôturer la souscription.

- Concours de pétanque : éventuellement le samedi 20 août.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers renouvelable des membres du C.A. se compose d'Eric Diquéro, Patrick Le Pallec, Antoine Rullière, François Le Pallec, Sébastien Le Mouroux, Dominique Prudhomme. Tous les membres se représentent. Gérard David et Bernard Mainguy se présentent en remplacement de Michel Duchemin et Stéphane le Noan. Tous ces membres ont été élus à l'unanimité.

CONCLUSION

Le décès de Michel et Stéphane a marqué profondément l'équipe de la Belle. Grâce à son amitié, sa détermination et sa passion, elle continuera avec force à avancer pour leur rendre hommage et continuer à faire vivre ce beau projet associatif.

Le secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC

Le président : Dominique PRUDHOMME